

Conseil d'école du mardi 18 juin 2024

CP 1 Annaïg Turquin	CP 2 Marie- Raphaëlle Vallet	CP3 Marion Boudey	CE1 I. De Salins	CE1 Maud Blondet	CE2 Emilie Cabaret- Mareuil	CE2 Olivier Valentin	CM1 Valérie Luxe
X	X	X	EXC	X	X	X	X
CM2 Céline Gendry	CM2 Patricia Callaud	CM1 Séverine Jourdain	CM2 Severine Enique	CE2/CM1 Elise droz- Vincent	CE1/CE2 Amélie Mareuil	Titulaire remplaçante Peggy Charre- Frugier	Directrice E.Mendes
X	X	X Secrétaire	X	X	X	EXC	X Présidente

Monsieur Grau	Monsieur Bacles	Madame Bertin	Madame Carré	Madame Parisot	Monsieur Noireaud	Monsieur Martin
EXC	X	ABS	EXC	EXC	X Resp périscolaire	X 1 ^{er} adjoint
Madame Foucaud	Monsieur Corta	Monsieur Pouget	Madame Palito	Monsieur Cotto	Monsieur Epinoux	Madame Demyttenaere
X	EXC	X	X	X	X	EXC
Madame Sazy	Madame Lagier	Madame Martineau				
EXC	X	EXC				

Ouverture de la séance à 18h03

Secrétaire de séance : Séverine Jourdain

1- Carte scolaire et effectif.

Pour la rentrée 2024-2025, si l'effectif se maintient, l'école compterait 328 élèves, répartis sur 13 classes. Dans le cadre de la carte scolaire, l'école fait l'objet d'une fermeture de classe à la rentrée. De nouvelles inscriptions peuvent avoir lieu d'ici la rentrée, un nouveau comptage des effectifs sera demandé.

2- Point sur la coopérative scolaire.

Au 18 juin 2024 : 31 000 € sur la coopérative scolaire.

Mais il reste des chèques à encaisser, notamment 15 000 € pour la classe de découverte des CM2 et 9 000 € pour celle des CE1.

3- Projet d'école.

Nous ne sommes pas cette année dans la démarche d'évaluation d'école, ce qui a motivé l'élaboration d'un avenant au projet d'école qui sera communiqué aux familles sur Educartable (en annonce d'école.)

4- Projets et sorties scolaires

Projets :

- Le projet Erasmus : accréditation refusée. Des retours constructifs de la part des évaluateurs concernant le projet de mobilité courte. Ce qui motive les enseignants engagés dans la démarche pour poursuivre la demande.
- Les projets NEFLE « Notre école, faisons-la ensemble », les projets pédagogies actives et différenciées et aménagement de la cour de récréation ont été fusionnés à la demande de la référente en charge du dossier. Nous n'avons à ce jour aucun retour.
- Le projet Chorale : un projet inter degrés, qui a donné lieu au spectacle du 3 juin 2024. Certaines modalités sont à revoir, envisager un entracte entre le passage des plus petits et des grands, des difficultés à sonoriser le passage des grands à cause du bruit.
- Dans le cadre du projet des Ambassadeurs, les élèves ont obtenu le 2^{ème} prix de l'éducation citoyenne
- Créathon : les élèves ayant remporté le 1^{er} prix, récompensant leur travail autour de l'empreinte carbone de l'école, ne se sont finalement pas rendus à Poitiers. Le devis établi pour leur voyage a été validé par Canopé pour 7 élèves ayant répondu positivement. Avec le retour tardif d'une huitième famille, le devis accepté en amont n'était plus conforme. Les familles ont fait le choix de ne pas s'y rendre si l'ensemble des élèves concernés par le projet ne faisait pas partie du voyage.
- Ils ont obtenu 1^{er} le prix « écoles » de l'action « éco délégués »

- Le Parlement des enfants et Journée de la laïcité, par les CM2
- « Non au harcèlement » : travail autour des émotions des CP/CE1, création d'une ressource numérique par les CM1
- « la Flamme de l'égalité » : participation au concours par des CM1, dont le thème était la résistance à l'esclavage. Exposition du travail des CM1 dans l'école et transmission aux familles.
- Projet de décoration de la cantine par la classe de CE2/CM1 validé. Il sera réalisé très prochainement.
- Projet d'échanges avec la maternelle : la classe de CE2/CM1 a présenté des contes aux différentes classes de maternelle.
- Projets avec le centre : les élèves ont bénéficié de l'animation « Les citoyens du monde à la découverte de l'Inde » proposé par le centre et participeront prochainement aux ateliers « Jeu fait la fête »

Sport : Savoir rouler : les élèves de CM2 ont validé les 3 blocs du « Savoir rouler », leurs sorties en vélo ayant été maintenues. Les élèves de CM1 ont pu valider les blocs 1 et 2 cette année. Le bloc 3 ne peut être validé, à défaut de sortie en vélo. Elle a été annulée une première fois pour des raisons météorologiques, une seconde fois suite au désistement des cyclotouristes dompieroises.

Base ball : session pour la classe de CE2/CM1

Tennis / Tennis-badminton : session pour les 2 classes de CE2 et les 2 classes de CM1

Tournoi de rugby pour les classes de CM2

Classes de découverte :

- Les 3 classes de CM2 sont parties 5 jours, 4 nuits à Meschers sur Gironde faire du char à voile et découvrir le milieu naturel
- les classes de CP/CE1 et de CE1 sont parties 3 jours, 2 nuits à la ferme du loup garou lors d'un séjour axé sur le poney et la ferme

Sorties :

- Puy du fou : 5 classes (CE1/CE2- CE2 – CM1 / CM2 – 2 classes de CM1) partent la journée du 20 juin à la découverte du parc
- Fête maritime pour les CM2
- Poney : classe de CE1/CE2 et classe de CP
- Asinerie : classe de CP
- Aquarium : classe de CP et classe de CE2
- Museum d'Histoires Naturelles : les classes de CE1
- Spectacles à la Cursive
- Musée du Nouveau monde et visite de la Rochelle en lien avec son passé négrier : classe de CM1
- Sortie à vélo pour les CM2 (la Couarde, les minimes)

5- Mesures de sécurité (PPMS et accessibilité)

Le PPMS devient un document unifié. Il sera à refaire à la rentrée 2024/2025.

Le document actuel pourra servir de base, en prenant en compte les évolutions (fermeture d'une classe et départ de deux enseignantes).

Deux enseignantes quittent l'école à la rentrée prochaine : Mme MAREUIL et Mme CABARET MAREUIL. Une nouvelle enseignante a été affectée sur l'école pour la rentrée : Mme TEZE.

L'équipe enseignante rencontre des problèmes d'accessibilité à l'école, se partageant 6 clés de portail pour 16 enseignants, plus les membres du RASED. Il n'y a plus de badges supplémentaires, certains sont démagnétisés.

En réponse, la mairie assure que des clés supplémentaires ont été commandées pour l'équipe enseignante (10 clés) et pour le péri-scolaire. Elles seront reçues le 1^{er} juillet.

Un point doit être fait avec Mr Noireaud concernant toutes les clés de l'école.

Le Plan Vigipirate est maintenu à son plus haut niveau, ce qui implique, selon la décision de Mme la Rectrice, de limiter au maximum les ouvertures et fermetures de portes pendant le temps scolaire. Les enfants doivent arriver à l'heure par le grand portail. Les rendez-vous médicaux sur le temps scolaire sont à éviter au maximum. Les fêtes d'école sont maintenues.

6- Travaux et équipements

Aménagement de la cour :

Un projet d'aménagement de la cour, pour un montant de 29 000 €, est en attente, permettant de délimiter différentes zones : zone calme, lecture, zone réservée aux jeux de ballons, installation de pergolas, bancs, marelle, tables ...

Informatique :

Les classes mobiles sont en maintenance depuis le 8 janvier 2024 et ne sont donc toujours pas accessibles. Deux classes mobiles datent de 2011 et sont en rupture de sécurité. Des classes n'en sont pas pourvues.

L'école est également dotée de tablettes, dont certaines rencontrent des problèmes de connexion, ont besoin d'une mise à jour. Une planification a pourtant été faite par la directrice et transmise aux services techniques de la mairie, sans retour. Besoin de faire un état des lieux en septembre.

Réponse de la mairie : Un devis de 6 000 € pour maintenance et branchement a été validé avec Soluris. Soluris a fait un contrat de sous-traitance avec ACT, mais le bon de commande initial avait été mal libellé et a dû être refait. L'exécution doit avoir lieu cet été, pas de dates précises annoncées.

Demandes de travaux :

Demande réitérée pour changer les sols du hall et de la salle 8.

Certaines classes ont des fuites au plafond, des infiltrations par certains velux

Le chauffage a été coupé début avril, certaines classes ont vraiment eu froid.

7- Modalités du vote, élection des représentants des parents d'élèves

Dans la mesure du possible, les élections des représentants des parents d'élèves s'effectueront par vote électronique à la rentrée prochaine.

8- Questions diverses

Fête de l'école l'an prochain : le vendredi 27 juin 2025

La question de la sécurité des enfants lors de l'utilisation du terrain herbeux est soulevée par les parents (passant distribuant des gâteaux, chiens, tonte de la pelouse ..).

La directrice rappelle que les enseignants sont responsables de la sécurité de leurs élèves, ils sont dans un espace public quand ils utilisent le terrain herbeux. La mairie n'est pas responsable des

incidents survenus en séance de base ball .Les enseignants utilisent cet espace en pleine responsabilité.

Réponse de la mairie : un vote a eu lieu concernant l'inclusion de ce terrain à l'école et de le sécuriser . Refus par 5 votes contre 11. Des travaux sont prévus afin d'agrandir la cour, avec pose d'un nouveau portail et d'une seconde clôture, qui empiètera sur ce terrain herbeux. Un nouveau chemin sera réalisé le long de la future clôture.

Fin de séance 19h25